

## Titre : **Quels rôles pour les urbanistes dans un budget participatif ?** **Etude de cas à Mons, Belgique**

Auteurs : Lago N., Sobczak F. et Waroux T.

Le budget participatif (BP) est une innovation politique apparue à Porto Alegre, au Brésil, en 1989 (Genro et De Souza, 1998). Face au succès rencontré, la pratique s'est répandue dans le monde entier. En Europe, plusieurs évolutions sont notées par les chercheurs (Sintomer et al 2008), (Blondiaux 2008) (Ganuza et al, 2015), même si chaque BP est différent : Les sujets traités sont plus limités qu'au Brésil, et sont souvent restreints à l'aménagement du territoire. Les participants sont majoritairement issus des classes moyennes ou supérieures et déjà politiquement engagé. Les budgets sont plus réduits et les démarches plus organisées et maîtrisées par les autorités (démarche top down).

Une nouvelle génération de BP est actuellement expérimentée dans plusieurs villes, centrés sur les enjeux de la transition écologique. C'est notamment le cas de la ville de Mons (Belgique) en 2021. Elle est accompagnée par l'association BE Planet qui soutient la participation citoyenne en faveur de la transition écologique et solidaire. Cette première édition du BP montois s'est vu allouer un budget de 135 000 euros, avec parmi les objectifs annoncés :

- Permettre à la population de voir aboutir des projets qui répondent à ses besoins actuels et à ses besoins futurs dans un esprit de transition
- Soutenir la lutte contre les changements climatiques et la protection de l'environnement.

Notre recherche se base sur de l'observation participante lors du BP 2021 de la ville de Mons. Nous avons réalisé une série d'entretiens semi-directifs avec les organisateurs (élu, services techniques de la ville, facilitateur), des membres du jury et des porteurs de projets. Les lauréats ont été connus en novembre 2021, et la réalisation des projets est prévue pour 2022. Dans le cadre de cette communication, nous nous focaliserons sur le(s) rôle(s) joué(s) par les urbanistes dans les premières étapes de ce BP (jusqu'à la désignation des projets lauréats). Comment ont-ils contribué et quels pourraient être leurs apports dans les prochaines éditions ?

Nos premiers résultats montrent trois formes de participation différentes des urbanistes au BP : comme citoyen engagé, comme expert technique et comme jury. Chaque forme d'engagement mobilise différents motifs (Mazeaud et Talpin, 2010) et différents savoirs (Nez, 2011) : savoir d'usages, professionnels, militants et d'expertise associative. Le citoyen engagé est un urbaniste ayant participé à la rédaction d'une proposition pour le BP. Il justifie sa participation comme un engagement militant, et non en lien direct avec sa profession. L'expert technique est un urbaniste travaillant pour la ville, qui apporte une expertise principalement juridique et technique concernant la faisabilité de chaque projet déposé, afin d'autoriser ou non sa soumission à la phase de votes. Enfin, l'urbaniste jury participe à l'évaluation et la hiérarchisation des projets déposés, dans une commission mixte composée de citoyens et d'experts. Sans lien hiérarchique direct avec la ville et bénévole, il a été sélectionné pour son expertise sur le « cadre de vie ». Nous détaillerons ces trois profils dans notre communication, ainsi que des pistes d'évolutions possibles de l'implication des urbanistes dans les prochaines éditions du BP. Quels outils cartographiques ou diagnostics territoriaux peuvent enrichir et élargir les réflexions des porteurs de projet ? Comment impliquer en amont les urbanistes « experts techniques » pour accompagner les porteurs de projet afin qu'ils déposent des propositions adaptées aux contraintes techniques et juridiques existantes ? Au sein du jury, quelles formes peuvent prendre

les plus-values apportées par l'expert « cadre de vie », notamment concernant l'adéquation entre les propositions et les enjeux locaux, ainsi que la répartition territoriale des propositions ?

**Bibliographie indicative :**

Blondiaux L. 2008, *Le Nouvel Esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil.

Ganuza, E., Francés, F. & Garibay, D. (2015). Le défi participatif : délibération et inclusion démocratique dans les budgets participatifs. *Participations*, 11, 167-190. <https://doi.org/10.3917/parti.011.0167>

GENRO, Tarso; DE SOUZA, Ubiratan, *Quand les habitants gèrent vraiment leur ville*, FPH, 1998

Mazeaud A. Talpin J, 2010, « Participer pour quoi faire ? », *Sociologie* [En ligne], N°3, vol. 1 | 2010, URL : <http://journals.openedition.org/sociologie/610>

Nez H. 2011, « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif », *Sociologie* [En ligne], N°4, vol. 2 | 2011, mis en ligne le 29 février 2012, URL : <http://journals.openedition.org/sociologie/1098>

Sintomer Y., Herzberg C. et Röcke A. 2008. *Les budgets participatifs en Europe. Des services publics au service du public*, La Découverte.